



COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAGNY LES BEAUNE SEANCE DU JEUDI 24 AOUT 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-quatre août, à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Richard ROCH, Maire.

Etaient présents : M. Richard ROCH, Mme Bernadette VALLET, M. Laurent PELLETIER, M. Alain CARION, Mme Anne-Lise DENEUVE, M. Roland DAVID, Mme Brigitte LACROIX, M. Michel BLIN, Mme Frédérique DEVIGNE, M. Thierry EUVRARD.

Etaient excusés : M. Guillaume DURAND de GEVIGNEY donne pouvoir à Mme Bernadette VALLET.

M. Jean-François GROUD donne pouvoir à M. Alain CARION.

M. Nicolas DE DEMO donne pouvoir à M. Richard ROCH.

Mme Sylvia GAUTHERON, M. Marcel RIOND

Secrétaire de séance : Mme Frédérique DEVIGNE

Après avoir approuvé la séance du 29 juin 2017, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU MAIRE

Dans le cadre de sa délégation, M. Le Maire informe qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune à l'encontre :

- Des parcelles cadastrées C 1111/1115/1116 situées lieudit « Le Poil »
- De la propriété cadastrée ZE 82/106 située 7 rue de Bligny
- De la propriété cadastrée A 357/359 située Lieudit 'La Poulette »
- De la propriété cadastrée A 390/485/486 située 2 Rue de Beaune
- De la parcelle cadastrée A 1139 située 7 rue Charles Liger, Lotissement « Le Clos des Ruches »

soumises à déclaration en vue de leur aliénation.

DELIBERATIONS

1 – TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE des travaux de voirie 2018 suivants :

- **Réfection rue des Ormeaux**
pour un montant estimé de 17 442.20 € HT
- **Réfection rue du Champ Derrière**
pour un montant estimé de 29 984.50 € HT
- **Création d'un cheminement piéton VC 2 de Laborde au Bureau**
pour un montant estimé de 21 944.00 € HT

- **Aménagement du carrefour VC n° 2 et RD 113d**
pour un montant estimé de 20 565 € HT
- **Trottoir RD 113 Route de Bligny**
pour un montant estimé de 34 654.60 € HT. Ce projet est soumis à la condition que le Département effectue la réfection de la chaussée.

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre du Programme de Soutien à la Voirie (PSV) 2018 pour l'ensemble de ces travaux ainsi que la subvention au titre des amendes de police 2018.

2 – ENFOUISSEMENT RESEAUX GRANDE RUE LE POIL ET RUE DU CHAMP DERRIERE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la demande d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public de la Grande Rue le Poil et rue du Champ Derrière a été retenue par le SICECO, au titre de la programmation 2018/2019. Le coût estimatif restant à la charge de la commune serait compris entre 120 000 et 130 000 €. Une étude préalable, afin de finaliser le projet, est nécessaire. Le Conseil municipal DONNE SON ACCORD pour la réalisation de cette étude estimée à 6 000 € HT, qui restera à la charge de la commune si elle abandonne les travaux à l'issue de celle-ci.

D'autre part, la demande de changement des lampes en ampoules Led à Laborde au Bureau a également été acceptée par le SICECO. Elles seront remplacées fin 2017 ainsi que celles de la rue de l'Eglise.

3 – PROPOSITION DES COUPES DE BOIS DE L'EXERCICE 2018

Sur proposition de l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal DECIDE de reporter la coupe de la parcelle n° 15, initialement prévue en 2018, à 2024.

4 - RAPPORTS ANNUELS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal DONNE ACTE à M. le Maire de la présentation des rapports annuels 2016 de la communauté d'agglomération (Assainissement, eau potable, collecte ordures ménagères) rapports annuels des délégataires (eau potable, assainissement, baignade naturelle et Etangs d'Or, transports publics, scolaires et à la demande, structure Petite Enfance de Chagny). Ces rapports sont consultables sur le site internet de la communauté d'agglomération à l'adresse suivante www.beaunecoteetsud.com rubrique « Les institutions ».

5 - CREATION DE POSTE

Suite à un changement de grade d'un agent, le Conseil Municipal DECIDE de créer un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2017.

6 – SALLE A USAGE MULTIPLE

M. le Maire informe que suite aux résultats de l'étude acoustique, il a contacté France Acoustique pour obtenir des solutions d'isolation. Cette dernière propose d'effectuer une étude de problème pour environ 2500/3000 € HT. Le Conseil Municipal DECIDE de faire effectuer cette étude.

D'autre part, le Conseil Municipal DECIDE de poursuivre le projet de modification de l'entrée de la salle des Fêtes.

6 – AFFAIRES DIVERSES

Le Conseil Municipal,

PREND CONNAISSANCE d'une lettre de remerciements suite à l'attribution des subventions (Le Cercle de l'Amitié).

PREND CONNAISSANCE d'une lettre d'une administrée concernant l'inondation de son sous-sol lors de l'orage du 10 juillet.

EST INFORME que les travaux de la RD 113 vont débuter autour du 20 septembre. D'importantes perturbations sont à prévoir. Les riverains seront informés par un courrier dans les boîtes aux lettres.

Le bilan du 14 juillet est dressé.

Mme Bernadette VALLET dresse le bilan de la visite du jury du Fleurissement en vue de l'obtention de la 3^{ème} Fleur. Le résultat sera connu en octobre.

Prochaine réunion : jeudi 28 septembre 2017 à 20 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,
Richard ROCH